

LE PHARISIEN ET LE PÉCHEUR – DEUX HYPOSTASES DE L'INTOLÉRANCE ET DE LA TOLÉRANCE DANS L'ŒUVRE DE FRANÇOIS MAURIAC.

Rodica STOICESCU*

Deux symboles dominent l'espace du « devant Dieu » (a) chez François Mauriac : le **Pharisien** et le **Pécheur**, deux expériences existentielles antinomiques devant le péché.

La première est tributaire du jansénisme qui a fortement marqué Mauriac depuis son enfance. Comme le remarque Nelly Cormeau, le jansénisme apparaît « **comme une disposition congénitale chez François Mauriac ou bien, s'il est acquis par l'éducation, il a réussi d'une manière si complète qu'il a pris la force d'un caractère inné.** » (19 : 174) Mauriac reconnaît d'ailleurs la force du jansénisme présente chez ceux qui ont le courage de descendre dans leurs abîmes:

"La puissance du jansénisme sur certains esprits, c'est la vue nette et simple qu'il prend de la nature corrompue. Les déchéances de la chair, toutes les maladies et la décrépitude, et la pourriture dernière ne sont à ses yeux que l'image et le reflet de ce que la triple concupiscence accomplit dans l'âme perdue." (2 : 175)

Pharisien et **Pécheur** se définissent par rapport à la Loi en tant qu'expression de la Volonté divine. Par le truchement de la Loi, les deux entretiennent une relation d'alliance avec Dieu mais la manière dont ils la conçoivent est complètement différente. Si tous les deux personnalisent Dieu, le **Pharisien** le fait sous la figure du Maître intolérant qui commande, qui impose des règles de vie à ses fidèles, qui juge et punit si sa Loi est transgressée, qui récompense, en échange, la stricte observance de Ses commandements. Il conçoit l'Alliance en termes juridiques, ceux du contrat et de la peine, et la Loi comme une instance judiciaire suprême, expression de la volonté sainte.

Pour le **Pécheur**, Dieu est le Père, Créateur et Protecteur de l'homme, le symbole-même de la tolérance. Il est, comme le remarque Pierre Grelot, Celui qui promet le bonheur mais en se donnant lui-même comme la source première de ce bonheur. Il est

aussi Celui qui laisse à sa créature la responsabilité des décisions à prendre.

Le **Pharisien** ne dépassera pas le stade de la conscience coupable, terrorisée par les commandements d'une Loi inflexible, ni celui de la conscience scrupuleuse qui espère trouver son salut dans la stricte observance de la volonté divine qu'elle transpose dans un code éthique rigoureux.

Par contre, la conscience tragique du péché comme diminution de l'être, fera entrevoir au Héros la possibilité d'une Nouvelle Alliance fondée sur la Loi Nouvelle: la loi de l'Amour.

Le portrait du **Pharisien** n'est pas réalisé avec des couleurs monochromes. Des nuances qui embrassent les tonalités de la crainte et de l'orgueil, du scrupule et de l'humilité, composent le portrait d'un "caractère" dans toute sa complexité.

Il est intéressant de remarquer la double perception que le **Pharisien** a sur la Loi: d'un côté, elle est la création de Dieu, renvoyant à une réalité suprahumaine, de l'autre côté, la **métaphore juridique**, affirme Ricœur, "**articule des traits hautement rationalisables de l'expérience humaine.**" (27 : 364) La Loi est ce médiateur qui transmet au chrétien la volonté divine, qui rend intelligible, grâce à une poétique de la volonté, les commandements de Dieu. Ricœur souligne le sens éthique de l'Alliance entre Israël et Jahvé, alliance qui est à la base de la vision morale du monde. Le sens éthique, dit-il, fait de la Loi le lien entre l'homme et Dieu et "**rejaillit sur la compréhension même de Dieu; Dieu lui-même est un Dieu éthique. Cette «éthatisation» de l'homme et de Dieu tend vers une vision morale du monde, selon laquelle l'Histoire est un tribunal, les plaisirs et les douleurs une rétribution, Dieu lui-même un juge. Du même coup la totalité de l'expérience humaine prend un caractère pénal.**" (25 : 448) Or c'est justement ce caractère pénal qui introduit l'élément subjectif dans cette vision éthique du monde. Elle réside dans la conscience aiguë que le **Pharisien** a de sa culpabilité

* Maître de conférences, Département des langues romanes, A.S.E. Bucarest

constitutive, dans la terreur qui l'accable chaque fois qu'il transgresse les commandements précis de la Loi. Ce système d'obligations et d'interdits est un miroir qui reflète inexorablement la conscience fautive dont le seul droit est de ne pas manquer aux impératifs de la Loi.

La place du **Pharisien "devant Dieu"** n'est donc pas de tout repos, d'autant plus que, dans le texte mauriacien, on ne peut nullement mettre en doute sa sincérité. Son itinéraire éthique se poursuivra d'abord sous l'effet de la terreur de la Loi, une Loi qui exclut la tolérance, face à laquelle il est toujours mis dans son tort. Dans sa tentative de réaliser son perfectionnement moral et sa pureté spirituelle en observant scrupuleusement les prescriptions et les rites imposés par la volonté divine, il deviendra ensuite lui-même intolérant.

On peut trouver une explication de la vision pénale et juridique de la vie dans le fondement mythique de la Loi comme l'interdit initial: **"Tu ne mangeras pas de ce fruit!"** André Comte-Sponville remarque à juste titre que cet interdit ne doit pas être envisagé du point de vue moral mais comme la condition préalable qui rend la morale possible. **"La loi, dans son absoluité factuelle, précède la morale, et, par la médiation de la faute qu'elle rend possible, l'engendre."** (18 : 119)

La conscience ne devient donc conscience coupable **"devant Dieu"** que par rapport à la Loi qui lui fait connaître la faute. **"La faute, dit toujours Comte-Sponville, (pour être une faute et point seulement une faiblesse) a besoin de la loi, le mal du bien, le pécheur de Dieu."** (18 : 119)

La Loi est une source ininterrompue de terreur car ce n'est que devant elle que l'homme a pleinement conscience de sa nature fautive, de sa faillibilité originaires. Et c'est toujours elle, affirme Ricœur, qui donne à la crainte innée de l'Impur une dimension éthique par la parole qui interdit et qui **"s'insinue dans le vécu lui-même comme instrument de prise de conscience du moi souillé."** (25 : 202)

Le pharisaïsme, tel qu'il apparaît dans l'œuvre mauriacienne, du moins dans un premier temps, est singulièrement proche du jansénisme intolérant de Pascal qui sépare, sans appel, la chair de l'esprit:

"Que le Dieu des chrétiens exige tout, je le savais. Qu'il ne fasse pas sa part à la chair, que la nature et la grâce soient deux mondes ennemis, Pascal me l'enseignait avec une excessive et injuste rigueur et cela m'apparaissait d'une terrible évidence." (7 : 788)

À certains moments de sa vie, Mauriac lui-même a vécu l'affrontement entre l'interdit de la Loi et le désir de sa chair. Le "vouloir" de la chair qui exhibe le désir dans **"Je veux"** est contrecarré par le "vouloir" de la Loi exprimé dans le commandement: **"Tu dois"**. La

relation d'autorité absolue que le **"Tu dois"** de la Loi impose au **"Je veux"** du désir est extrêmement frustrante pour la conscience fautive, nostalgique du bonheur présent toujours dans la mémoire de sa chair:

"Ce que je crois implique un déchirement, né d'une contradiction entre la loi chrétienne, son exigence de pureté si singulière, et sur laquelle on ne l'a jamais vu transiger, et la loi et l'exigence de la nature et l'immense complicité qu'elle trouve au-dehors. Aux heures troubles, aux heures noires, je me serai senti exilé de la vie simple et normale, et de ce que, pour le reste des hommes, est le bonheur!" (5 : 73)

Tributaire encore des exigences de la chair, la conscience fautive ne peut être à la hauteur de l'exigence infinie de la Loi. La faille entre Dieu et l'homme s'approfondit au moment où celui-ci a la révélation, dit Ricœur, **"d'une mesure infinie de l'exigence que Dieu adresse à l'homme. C'est cette exigence infinie qui creuse une distance et une détresse insondables entre Dieu et l'homme."** (25 : 215) Thème obsédant qu'on retrouve aussi chez Bernanos ou Julien Green: **"La seule réalité, c'était ce nom qu'on ne prononçait, même dans un blasphème qu'avec la permission divine. L'autre réalité, la réalité de la chair, la réalité du désir, si cruelle qu'elle fût à certaines heures, paraissait illusoire en cet instant. Il y avait deux royaumes: celui de Dieu et celui du monde, et ces deux royaumes s'expulsaient l'un l'autre du cœur de l'homme."** (20 : 196)

Dans le texte mauriacien, le Dieu de l'Ancien Testament se manifeste concrètement sous la figure du maître absolu de ses décisions, de ses jugements, un Dieu dont le regard fouille les consciences fautives pour y découvrir les traces de la désobéissance. La distance entre l'homme et Dieu est remplie de **la métaphore de la colère divine**, symbole de la présence terrifiante d'un Dieu qui sanctionne, impitoyablement, toute transgression de Sa Loi:

"Nous savons ce que c'est que de vivre, dès ses premières années, dans une sorte de terreur familière, en présence d'un Dieu dont le regard épie jusqu'à nos songes. D'une enfance toute tournée vers le ciel, qui garde encore aujourd'hui, en même temps que des souvenirs de délices, une impression d'effroi." (17 : 10)

En commentant le roman de Nathaniel Hawthorne, *La Lettre écarlate*, Mauriac dénonce les déviations du pharisaïsme où la conscience jugeante de Dieu est en conflit ouvert avec la conscience jugée de l'homme. La seule médiation entre les deux consciences, la Loi, est l'instrument divin du châtement qui exclut, par son intransigeance, toute possibilité de réconciliation. L'esprit divin s'incarne dans la lettre terrifiante de la

condamnation. Dieu n'est pas le Père qui prend l'initiative du pardon. Il est le Maître qui répudie:

"La vérité devenue folle, et folle furieuse, c'est la meilleure définition que nous puissions donner de cette république de cagots sanglants qui peuplent le roman de Hawthorne – des cagots qui, par-delà l'incarnation du Fils de l'homme, et sans s'y fixer, remontent jusqu'au Dieu des Juifs, non le Dieu d'amour et de consolation qui a parlé à Abraham, notre père, et dont la miséricorde déborde des Psaumes, mais l'Être inflexible, recréé à leur image par les Juifs vétilleux et attachés à la lettre, le Dieu des pharisiens, en un mot – des mauvais pharisiens, car il en existait de justes – les seuls hommes que le Christ ait dénoncé avec une sorte de fureur presque désespérée. C'est qu'il savait, lui qui savait tout, que le pharisien était, autant que lui-même, immortel. Il les regardait, dans les siècles des siècles, se servant de lui pour assurer leur règne. La Lettre écarlate illustre sinistrement cette utilisation de l'esprit par la lettre impitoyable." (12 : 118-1119)

Mais la figure de ce Dieu terrible, symbole de la répudiation annonçant que l'homme est abandonné à la fureur divine est-ce uniquement le fruit de l'imagination des "mauvais" pharisiens? Ne s'agit-il plutôt, comme le remarque Ricœur, du Dieu des prophètes qui **"révèle son exigence absolue dans le tonnerre de la destruction, dans la fureur de l'histoire"** dont la sainteté **"est une sainteté terrible"**(26 : 333) ?

La conscience fautive se représentera toujours Dieu sous la figure intolérante de Jahvé de l'Ancien Testament et elle vivra cette "alliance" fondée sur la **métaphore du tribunal**, "dans la méfiance et dans la peur comme le comptable d'un maître méchant, qui n'en finit pas de recommencer ses additions..." (10 : 899)

On est peut-être en droit d'affirmer que la tradition d'une religion où *"l'accent [est] mis sur la restriction, sur la défense, sur l'interdit"* (15 : 54) va durer tant qu'il y aura des consciences fautives. Il semble même que la présence symbolique de la Loi dans la conscience coupable, donne à la figure du Juge implacable une apparence de normalité:

"L'Éternel est le Dieu jaloux «répétait-elle: un Dieu redoutable et qui scrute les âmes qu'il a créées." (15 : 54)

Le **Pharisien** a la conscience d'être "chargé" du poids de son crime dont le prix ne peut être que le châtement. **"La culpabilité, dit Ricœur, ne sera jamais autre chose que le châtement même anticipé, intériorisé et pesant déjà sur la conscience."** (25 : p.256) La colère de Dieu est le signe d'une juste rétribution des fautes commises. Loin de se révolter contre ce Maître absolu qui se venge du moindre écart à la Loi, le **Pharisien** se reconnaît coupable et responsable pour la distance que

Dieu lui impose. Les mots du psalmiste font ressortir le rapport incontournable entre la faute et la pénalité:

"Mais ce sont vos fautes qui ont creusé un abîme / entre vous et votre Dieu. / Vos péchés ont fait qu'il vous cache sa face / et refuse de vous entendre. / Car vos mains sont souillées par le sang / et vos doigts par le crime, vos lèvres ont proféré le mensonge, / votre langue médite le mal" (Isaïe, Psaume de Pénitence, 59, 2-4)

Il est lieu de mettre en évidence, d'ores et déjà, les deux attitudes du **Pharisien** devant la faute, dans le texte mauriacien. La première, le place comme conscience jugeante, intolérante à son tour, s'arrogeant les qualités de l'oracle qui prophétise la loi du talion:

"Je les avais avertis; tout se réalise point par point de ce que je leur avais annoncé. Et cet accident et cette mort presque certaine dont je n'avais pas osé leur parler, Dieu sait que je les sentais venir..." (13 : 853-854)

Aucun doute n'effleure le **Pharisien** lorsqu'il distingue les bons des méchants en s'appliquant à mesurer la peine au degré de culpabilité de chacun. Être coupable, dit Ricœur, c'est **"être prêt à supporter le châtement et se constituer un sujet de châtement."** (25 : p.256) Cela implique la nécessité pour la conscience coupable de rationaliser la souffrance provoquée par la peine, de trouver une justification à l'expiation vengeresse. La faute intériorisée au moment où on l'assume s'extériorise dans la souffrance qui la sanctionne. Il n'est donc pas difficile à la conscience jugeante d'appliquer la loi du talion pour trouver la peine capitale juste:

"... il ne fallut que quelques secondes pour que de nouveau elle criât qu'une telle femme lui faisait horreur... Cette propriété où avait vécu si longtemps sa vieille amie Mme Bouffard, la belle-mère de Victor Larousselle, était occupée maintenant par une drôlesse... Chaque fois qu'elle passait devant le portail, cela lui fendait le cœur..."

Le docteur, d'une voix calme, presque basse, l'interrompt pour dire qu'il n'y avait ce soir, dans cette maison, qu'une mère au chevet de son enfant mort. Alors Mme Courrèges, solennelle et l'index levé, prononça:

«La justice de Dieu!» (6 : 749)

Il est intéressant de remarquer que ce thème est le lieu de rencontre de la conscience jugeante et de la conscience jugée. Elles sont de connivence pour reconnaître que la violation du Pur, qu'elles envisagent dans une perspective éthique, mérite la peine de mort:

"Ma mère, une étudiante polonaise, jamais ne perdit la foi, et mourut lentement de son péché, comme d'un cancer..." (14 : 359)

La conscience coupable, parvenue à un degré d'intolérance extrême, appelle la sanction, unique

possibilité de rachat, et le Héros, en assumant la responsabilité de sa faute, exige que son Maître le punisse. Son intransigeance, calquée sur celle de Dieu, est la conséquence de la lucidité avec laquelle il analyse sa "tentation" pour la souillure, survivance de la tentation originaire, réactualisée dans les mauvaises actions. Il n'y a donc pas de rédemption pour le **Pharisien** en dehors de la Loi, symbole de l'ordre du Pur, dont la justice seule est porteuse de salut:

"... par intervalles, elle prononçait à mi-voix, mais distinctement: «Moi seule... moi seule. Que tout retombe sur moi.» De cette petite fille accueillie par elle, il y avait quarante ans, dans la maison des Dupouy, elle se souvient qu'elle aimait la dissipation, l'impertinence, la frénésie: «N'était-ce pas pour ses vices naissants qu'elle m'était chère? ... À mon insu? Non, je le savais. Et quand je l'accueillais plus tard, ne devais-je me duper moi-même pour ne pas voir qu'autour de Fabien déjà elle rôdait? Qu'il vive, mon Dieu, si sa vie doit aider à son rachat; qu'il meure, si la mort lui doit être une expiation plus sûre; mais que sur moi seule, misérable, s'abatte votre justice." (11 : 732)

Le "**regard catholique**", qui acquiert chez le Pharisien son degré de lucidité extrême, fait découvrir au Héros le conflit irréductible entre sa nature fautive et les devoirs imposés par la Loi, conflit qu'il s'efforce pourtant d'adoucir en se livrant, sans réserve, à la stricte observance des préceptes divins. Ainsi, par cette attitude scrupuleuse quant au respect d'un rituel précis, aussi bien intérieur qu'extérieur, espère-t-il accéder à la miséricorde divine.

Avant de dégénérer en littéralisme et en tétatologie morale, le pharisaïsme, remarque Ricœur, est une "**exemplaire aventure pédagogique**". Il voit dans les pharisiens, dont la conception sur la faute est comparable avec celle éthico-juridique des Grecs et avec celle éthico-théologique de saint Paul, "**les représentants les plus purs d'un type irréductible d'expérience morale, en qui tout homme peut reconnaître une des possibilités fondamentales de sa propre humanité.**" (25 : 275)

Jankélévitch souligne lui aussi la dimension pédagogique du scrupule. Si le **Pharisien** est intraitable avec les autres, il l'est dans la même mesure, sinon davantage, avec lui-même. C'est la seule justification du scrupule qui accorde à la conscience pharisaïque le crédit de sa bonne foi. "**Nos scrupules, affirme Jankélévitch, pourchassent les sophismes subtils de l'amour-propre, démasquent les péchés faussement véniels, nous rendent exigeants et impitoyables pour nous-mêmes.**" (22 : 126)

Avoir la conscience du péché, c'est avoir le courage de se reconnaître soi-même comme être impur mais

perfectible. Ce n'est qu'après un examen de conscience lucide et humble en même temps, que le Héros pourrait saisir la signification de l'inégalité existentielle originelle, dont parle Lévinas, qui le sépare de l'Autre pour mieux les rapprocher grâce au sentiment de la réciprocité affective.

La voie du repentir, qui reconnaît comme symbole central de l'inégalité existentielle le sacrifice christique, mène à la connaissance de soi-même. "**L'homme, remarque Ricœur, est placé dans une histoire où tout est déjà perdu à partir d'un événement qui arrive sans cesse, la chute et dans une histoire où tout est déjà sauvé, à partir d'un événement sans cesse remémoré et signifié, la mort du Juste.**" (27 : 337) Dans son *Journal*, Mauriac jettera une nouvelle lumière sur la mort du Juste, lumière qui va guider désormais son Héros en lui révélant qu'il n'y a pas de salut possible en dehors de la connaissance de soi-même:

"Il a fallu que le Christ éprouvât dans sa chair, qu'il ressentît dans chacune de ses fibres notre férocité pour nous aimer comme il nous aime. Et il nous aime dans la mesure où nous nous connaissons, où nous acceptons la grâce de nous connaître; sa fureur contre les pharisiens témoigne qu'il nous rejette, lorsque nous refusons de nous voir tels que nous sommes. À la source des larmes de Pierre, après le triple reniement, et de celles dont une femme perdue mouille les pieds de son Dieu, il y a la connaissance de soi-même." (9 : 35)

Ce texte annonce les principaux moments de la métamorphose de la conscience pharisaïque en conscience pécheresse. Le Héros doit d'abord se départir de sa conception sur la religion:

"Mais ce qu'elle allait supprimer de sa vie, c'était en cela justement qu'avait consisté à ses yeux la religion: tout ce qui satisfaisait son goût de dominer, de régenter, de ne le céder à personne pour la pureté ou pour la perfection." (13 : 870)

Pour le Héros mauriacien, le repentir est l'occasion de se voir tel qu'il est et tel que les autres le voient: l'incarnation d'une religion ritualiste qui, encerclant les fidèles dans un réseau de formules, vides de la substance de la Foi, les rend ignorants et par conséquent méfiants à l'égard de tout ce qui ne fait pas l'objet des prescriptions rigoureuses de la Loi. Si par orgueil, le **Pharisien** peut détruire une âme, par ignorance il peut la perdre, c'est l'une des certitudes de la conscience repentante qui va guider désormais le Héros sur son parcours existentiel:

"Comprenez-moi, mon Père: si quelqu'un est assuré au monde d'avoir perdu une âme, c'est bien cette misérable qui vous parle. Vous m'avez vue souvent pleurer parce que la pauvre petite jugeait la religion d'après l'image que je lui en donnais. Je n'avais pas

même à ouvrir la bouche: ma seule approche l'irritait, mes seules attitudes. Irène avait tout lu, elle savait tout, elle comprenait tout. Et moi j'ignorais jusqu'au nom des écrivains qu'elle appelait ses maîtres. Vous vous souvenez de ce qu'elle avait dit un jour: «Le catholicisme, c'est ma belle-mère...» (b) (3 : 347)

Mauriac éclaire cette partie de la religion qui rend possible le repentir, la théologie de l'Amour, au centre de laquelle se trouve non plus le Dieu-Juge mais le Dieu-Père et son Fils. Le moment essentiel de la métanoïa du Héros mauriacien est donc celui où il a la révélation de l'existence du Dieu-Père.

L'image de la filiation domine le rapport d'alliance qui relie le Pécheur à Dieu. La transgression de la volonté divine n'est plus envisagée comme la rupture d'un contrat mais comme la lésion d'un lien personnel.

Les premiers mots de la prière, **PATER NOSTER**, "ces simples mots qui ont transformé l'humanité" (16 : 169), symbole de la conscience filiale du Pécheur, résonnent dans son cœur en modifiant profondément la structure de l'Alliance qui le rattache à Dieu. **PATER NOSTER**, supplication ardente adressée non à l'Abba des Juifs ou au Dieu des jansénistes qui recourent sous la figure du Père l'intransigeance de l'esprit judiciaire, mais au Père tolérant qui assiste patiemment chaque personne dans son effort dramatique pour atteindre la vérité, au Père qui, remarque Pierre Grelot, non seulement "pardonne les défaillances occasionnelles et même répétées" (21 : 338) de ses fils, mais Il leur fait aussi savoir comment ils doivent s'y prendre pour obtenir sa Grâce:

"Que Dieu soit notre Père, que nous ayons un Père dans les cieux, qu'il existe, ce Père qui est au ciel, il faudra du temps au monde pour le comprendre. Les Juifs le savaient sans doute... Mais ils croyaient en un Père redoutable, terrible dans ses vengeances. Ils le connaissaient mal, ils ne savaient pas qui il était. Le Seigneur va leur apprendre comme il faut lui parler, et qu'on peut obtenir de lui tout, et qu'il ne faut pas craindre d'insister ni de l'importuner; car c'est cela qu'il attend de nous: la familiarité de l'enfant, cette confiance aveugle des petits enfants dans leur père." (16 : 169-160)

C'est par son Fils que le Père transmet au Pécheur le message de la Loi Nouvelle, la loi de l'Amour. Jésus est le Maître, apparemment redoutable, qui fait de sa colère un stratagème pour dévoiler aux fidèles le secret de l'Amour:

"Ainsi, par un détour médité, les pires menaces du Seigneur aboutissaient toujours à des paroles de miséricorde. Chaque anathème le ramenait à un secret d'amour..." (16 : 138)

Un secret qui, inscrit dans l'espace existentiel de la Foi et de la Croix, sera finalement dévoilé dans les préceptes de la Loi Nouvelle:

"Toute la Loi Nouvelle tenait dans un seul mot le plus profané dans toutes les langues du monde: amour." (16 : 242)

L'enseignement de Jésus n'a rien d'un savoir dogmatique, ni d'une sagesse raisonnable. Il se fait connaître, comme nous l'avons déjà dit, grâce à la logique du cœur et non par le truchement de la raison dont il confirme l'impuissance à pénétrer le mystère de l'amour. D'ailleurs, Mauriac prête ces mots à Jésus lui-même s'adressant aux pharisiens:

"Je ne suis pas un Dieu logicien. Il n'est rien de plus éloigné de moi que toute votre philosophie. Mon cœur a ses raisons qui échappent à votre raison parce que je suis l'Amour." (16 : 146)

L'opposition entre la loi de l'Amour et l'Ancienne Loi, thème récurrent dans l'œuvre mauriacienne, met en évidence le renversement de valeurs pour la conscience religieuse. Le concept de valeur, décapé de la couche objectivante de l'"avoir", se rattache à cet appel originaire de l'être que Gabriel Marcel appelle lui aussi Amour. "L'amour est substantiel, affirme-t-il, l'amour est enraciné dans l'être, l'amour est sans commune mesure avec ce qui est évaluable, ou encore "markétable" comme disent les Anglais, et peut-être une réflexion suffisamment profonde sur la nature de l'amour permettrait-elle à elle seule de reconnaître l'impossibilité d'une philosophie des valeurs" (23 : 59), c'est-à-dire d'une philosophie des valeurs coupée d'une métaphysique de l'être, comme le remarque, à juste titre, Jeanne Parain-Vial. Or c'est là toute la différence entre les deux Lois, selon Mauriac. Tandis que le commandement fondamental de la loi de l'Amour est la **miséricorde**, la "valeur-clef" de la liberté authentique, les commandements de l'Ancienne Loi prêchent des valeurs qui font du chrétien le prisonnier de la culpabilité, de l'angoisse et du péché.

Cinq mots redonnent à l'homme sa liberté d'avant la chute, ceux que Jésus-Christ a prononcés devant la femme que la morale pharisaïque avait déjà condamnée: "**Tes péchés te sont remis**":

"Il me semble que ce que j'ai sinon compris, du moins ressenti très tôt, c'est que c'est l'Amour qui est infiniment libre et que c'est la miséricorde, ce que Bernanos appelait «la douce pitié de Dieu», qui est cet océan sans rivages. Face au barème des péchés, face aux tarifs fixés avec une minutie pharisaïque, retentissaient les cinq mots qui, dans les Évangiles suffirent à balayer toutes les misères et toutes les hontes d'une pauvre vie." (4 : 138)

La Loi Nouvelle que Jésus oppose à l'Ancienne, a de quoi troubler le Pécheur car, n'étant fondée sur aucune finalité raisonnable, elle ne respecte pas les principes de la morale ancrée dans les certitudes de la raison. Comment la raison pourrait-elle accepter les commandements de la Règle d'Or, symbole d'une

tolérance inacceptable pour le bon sens: "Mais je vous le dis, à vous qui m'écoutez: «Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous diffament. À qui te frappe sur une joue, présente encore l'autre; à qui t'enlève ton manteau, ne refuse pas ta tunique. À quiconque te demande, donne, et à qui t'enlève ton bien ne le réclame pas. Ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux pareillement." (Luc, 6, 27-31)

Ce "commandement nouveau", remarque Ricœur, s'inscrit dans le registre supra-éthique de l'"économie du don" et à ce titre, il "relève d'une logique de la surabondance qui s'oppose polairement à la logique d'équivalence qui gouverne la morale quotidienne." (24 : 277) Il y a aussi un autre aspect de la logique de surabondance, celui du salut, mis en évidence par saint Paul, que nous mentionnons parce que les mots de l'apôtre sont maintes fois cités par Mauriac: "La Loi, elle, est intervenue pour que se multipliât la faute; mais où le péché s'est multiplié, la grâce a surabondé: ainsi, de même que le péché a régné dans la mort, de même la grâce régnerait par la justice pour la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur." (Rom, 5, 20-21)

Dans le texte mauriacien, la loi de la surabondance qui, en fait, est celle de la tolérance christique, est envisagée sous deux angles complémentaires. Les mots de saint Paul traduisent la réponse de Jésus à ceux qui se conforment à la logique d'équivalence de l'Ancienne Loi: "Je donne afin que tu donnes." Au Pécheur il répond avec la surabondance de la grâce mais il exige, en échange, la même attitude du fidèle envers l'Autre. Au *afin que* du *Do ut des*, remarque Ricœur, l'économie du don enseignée par Jésus substitue le *parce que*: "parce qu'il t'a été donné, donne aussi à

ton tour." (24 : 278)

C'est justement le déplacement de l'accent de l'intérêt propre sur le sacrifice de soi-même qui, en perturbant l'ordre établi par le principe d'équivalence, fait le défaut de mesure de l'éthique chrétienne, selon les esprits raisonnables. La vérité de l'amour christique n'est pas une de tout repos et Mauriac cite les paroles de Jacques Rivière pour illustrer la singularité du christianisme parmi les autres religions:

"Aucune autre religion n'a fait intervenir entre le fidèle et son Dieu, l'amour, avec ses dérangements énormes, sa logique extravagante, tous les troubles qu'il introduit dans les âmes. C'est ce qui fait l'originalité incomparable du christianisme et sa profondeur unique." (8 : 305)

Pour le Héros mauriacien, parvenu au stade religieux de son existence, la vérité de l'amour se confond avec la réalité douloureuse de la Croix. Il découvre l'Autre dans la présence permanente dans sa vie du Crucifié et la surabondance de douleur se transforme en surabondance d'amour:

"Le jeune prêtre appuyait sa tête suante contre le montant de la croisée. (Que de fois, durant ses nuits de veille, avait-il vu et adoré cette croix que la fenêtre dessinait sur la nuit!) À son front, il sentit la meurtrissure du clou énorme, et le sang tiède qui ruisselant des pieds sacrés, mouillait ses cheveux. Oui, il était né pour ce baptême. L'amour l'étouffait." (1 : 367)

Cette tolérance démesurée, selon la raison, proclamée par la Loi Nouvelle : Dieu est amour, ouvre au croyant la voie vers la liberté authentique. Angoisse et solitude, terreur du péché et crainte du châtement éternel ne tourmente plus celui qui prend à la lettre la sentence du Christ: "Tes péchés te sont remis".

NOTES

- (a) Catégorie existentielle définie par Kierkegaard comme l'espace où l'homme acquiert la conscience du péché.
 (b) Ce mot est cité par Mauriac dans son *Bloc-notes III*, p. 310, comme dit par Anna de Noailles.

RÉFÉRENCES

1. MAURIAC, François, *Les Anges noirs*, Œuvres romanesques et théâtrales complètes, édition établie, présentée et annotée par Jacques Petit, 4 tomes, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1978 – 1985, (sigle **BP**, suivi du numéro du tome), III.
2. MAURIAC, François, *Blaise Pascal et sa sœur Jacqueline*, Œuvres complètes, 12 volumes, Bibliothèque Bernard Grasset, Paris, Arthème Fayard, 1950 – 1956, (sigle **OC**, suivi du numéro du tome), t.VIII.
3. MAURIAC, François, *Ce qui était perdu*, BP II.
4. MAURIAC, François, *Le Chrétien Mauriac*, Paris, Desclée de Brouwer, 1971
5. MAURIAC, François, *Ce que je crois*, Paris, Grasset, 1962
6. MAURIAC, François, *Le Désert de l'amour*, BP I.
7. MAURIAC, François, *Dieu et Mammon*, BP II.
8. MAURIAC, François, *Du côté de chez Proust*, OC IV.
9. MAURIAC, François, *Journal*, OC XI.
10. MAURIAC, François, *Les Maisons fugitives*, BP III.
11. MAURIAC, François, *Le Mal*, BP I.
12. MAURIAC, François, *Mémoires intérieurs*, Paris, Flammarion, 1965
13. MAURIAC, François, *La Pharisienne*, BP III.
14. MAURIAC, François, *Préséances*, BP I.
15. MAURIAC, François, *Sainte Marguerite de Cortonne*, Paris, Flammarion, 1945
16. MAURIAC, François, *La Vie de Jésus*, Flammarion, 1936
17. MAURIAC, François, *La Vie de Jean Racine*, Paris, Flammarion, 1928
18. COMTE-SPONVILLE, André, *Vivre – Traité du désespoir et de la béatitude 2*, Paris, P.U.F., 1988
19. CORMEAU Nelly, *L'Art de François Mauriac*, Paris, Bernard Grasset, p. 174
20. GREEN, Julien, *Moïra*, Paris, Plon, 1950
21. GRELOT, Pierre, *Dans les angoisses l'espérance*, Paris, Enquête biblique, Seuil, 1983
22. JANKÉLÉVITCH Vladimir, *La conscience malheureuse*, Paris, Aubier / Montaigne, 1981
23. MARCEL, Gabriel, *L'Homme contre l'Humain*, cité par Jeanne Parain-Vial in *Gabriel Marcel et les niveaux de l'expérience*, Paris, Éditions Seghers, 1966
24. RICŒUR, Paul, *Entre éthique et ontologie : la disponibilité*, in *Lectures 2*, Paris, Seuil, 1992
25. RICŒUR, Paul, *Finitude et culpabilité*, Paris, Aubier, 1988
26. RICŒUR, Paul, *Histoire et vérité*, Paris, Éditions du Seuil, 1955
27. RICŒUR, Paul, *Le conflit des interprétations – La symbolique du mal interprété*, Paris, Seuil, 1969